



Prévention Santé et Nutrition  
Des Seniors actifs

**CONVENTION n°12.356**

**Entre**

La Ville de ROYAN représentée par son Député-Maire en exercice, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2011 intervenue pour l'application des articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 28 septembre 2011, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

**D'une part,**

**Et**

L'association Prévention Routière 17, 58 rue Gustave Flourens, à LA ROCHELLE (17000), (déclarée le 5 décembre 1994, n°siret 775 719 792 00 928 pour comité 17, n°siren 775 719 792) représentée par Monsieur Jean CACALY, Président, dûment habilité à l'effet des présentes,

**D'autre part,**

**IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT :**

**Article 1 :** L'association Prévention Routière 17 est chargée de mettre en place deux journées d'intervention en prévention routière comprenant quatre ateliers: de 9h à 12h et de 14h à 17h le vendredi 12 octobre 2012 et le lundi 15 octobre 2012. Ils se dérouleront dans la salle Cécile Michaud à la Mairie de ROYAN, 80 avenue de Pontaillac.

**Article 2 :** L'association Prévention Routière 17 a des missions spécifiques :

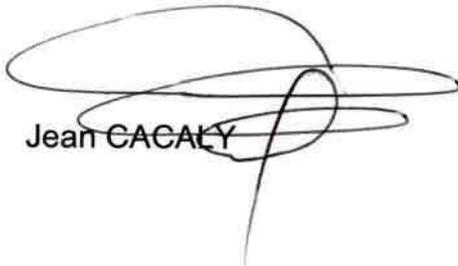
- Animer des ateliers de remise à niveau en prévention routière
- Organiser les inscriptions et la constitution des groupes de 15 personnes
- Perforer les cartes multi-ateliers de chaque participant aux ateliers
- Transmettre la liste des présences suite aux ateliers
- Communiquer aux participants les documents relatifs au programme PENSA fournis par la coordonnatrice du dit programme.

**Article 3** : Le représentant de l'association Prévention Routière 17 s'engage à ne pas participer aux ateliers, au titre d'adhérent PENSA, dans l'année de son intervention.

**Article 4** : Chaque journée d'intervention sera facturée 170 euros.

Fait à ROYAN, le 10 octobre 2012

Pour l'Association Prévention Routière 17

  
Jean CACALY

Pour le Député-Maire, et par délégation,  
Le Premier Adjoint

  
Bernard GIRAUD

